

## EDITORIAL

### RÉUSSIR LE 11 OCTOBRE !

L'intersyndicale départementale doit se réunir à nouveau lundi 26 septembre. Mais sans illusion, nous savons déjà que nous devons porter la mobilisation pratiquement seuls.

Très clairement, la Cgt ne peut pas se permettre un échec. Pour les salariés, tout d'abord : il serait dommageable d'envoyer un signal de faiblesse, particulièrement en cette période de crise. Au contraire, nous devons impérativement créer les conditions d'une riposte afin d'empêcher le capital de nous faire payer sa crise. Pour notre organisation ensuite : à juste titre, nous affirmons être les plus mobilisateurs, les plus combattifs et les plus représentatifs dans le salariat. Certains pensent que l'Unité syndicale nous conduit trop souvent à freiner nos mobilisations, ce n'est pas l'analyse majoritaire dans nos rangs. Mais de toutes façons, toutes et tous, nous avons besoin d'une démonstration de la Cgt de sa capacité à réussir une mobilisation d'ampleur. Cela nous renforcera dans le salariat comme dans l'intersyndicale.

Certes, personne ne s'attend à un niveau de mobilisation comparable au dernier mouvement pour les retraites. Mais il faut que ce soit un début honorable. Nous devons envoyer un signal clair : il est possible d'entrer ensemble en résistance contre la logique qui va déferler au nom de la crise qu'ils ont ranimée par leurs pratiques scandaleuses et irresponsables.

Alors mettons toutes les chances de notre côté. Dans le Puy de Dôme, la journée de déploiement départementale doit avoir lieu le 06 octobre. **40 000 tracts doivent être diffusés**, pas un ne doit rester dans un carton. Il faut des militantes et des militants sur le pont ! Rapprochez vous des UL.

**Dans les entreprises, dans les fédés, des appels sont adressés aux salariés. Faites les passer à l'UD d'urgence. Nous les publierons et ils contribueront ainsi à un effet boule de neige.** N'hésitez pas non plus à adresser des communiqués d'appel à la mobilisation à la presse. Plusieurs syndicats relient les thèmes généraux de la journée du 11 octobre aux revendications spécifiques à leur entreprise. C'est une bonne approche, tant il est vrai que tout est lié et que les mêmes logiques s'appliquent à différentes échelles. D'ailleurs, l'UD appelle les militant(e)s du département à suivre et à grossir les rangs des mobilisations d'ici le 11 octobre. Entre autres, les agents du Conseil Général qui se mobilisent à partir du 26, l'Éducation Nationale dans sa journée d'actions du 27, ou encore la manifestation des retraités le 6 octobre (après la diffusion et le collage...). D'autres salariés sont actuellement en lutte, comme à Riom, dans l'entreprise Luminos, pour la sauvegarde de l'emploi face aux projets de délocalisation.... **Nous pouvons réussir le 11 octobre** ; nous pouvons empêcher la résignation ; nous pouvons imposer la voix des salarié(e)s dans la campagne présidentielle à venir ! Les mouvements de résistance s'étendent en Europe, une convergence de ces luttes pour un rapport de forces à l'échelle européenne est possible, à condition que le mouvement social français prenne sa part.

**La responsabilité nous en revient !**

## Sommaire

P2/3 : Infos

P4 : **LE 11 OCTOBRE 2011 : MOBILISATION**



N° 1393 du vendredi 23 septembre 2011

DEPOSE LE 23 SEPTEMBRE 2011

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

## CALENDRIER :

- 23-09 : Congrès de l'UL de Cournon
- 26-09 : Grève et actions au Conseil Général
- 27-09 : Journée d'actions unitaire des retraités
- 29 et 30-09 : Congrès de l'UL de Clermont-Fd
- 03-10 : manifestation de soutien FRALIB

## **Retraites : la chasse à la « fraude sociale » recadrée par la justice**

Sous couvert de chasse aux fraudeurs, la CNAV (Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse), sous forte pression de la tutelle ministérielle, a suspendu ou annulé le versement de pensions de retraite de plusieurs centaines de retraités, bénéficiaires du dispositif carrière longue, et réclamé auprès de certains des sommes pouvant atteindre 100.000 euros. On imagine le désarroi dans lequel sont plongées les personnes concernées.

Du point de vue de la CNAV, celles-ci ont fraudé (rien n'étant pourtant démontré) et il n'y a donc aucune raison de les ménager.

Or, un jugement du Tribunal des affaires sociales de Vannes du 12 septembre 2011 remet sérieusement en cause ces agissements. Il réaffirme notamment avec grande clarté « le principe d'intangibilité des pensions de retraite liquidées ». Autrement dit, seules des raisons particulièrement graves et incontestables, comme l'intention bien nette de frauder et les manœuvres pour y parvenir, peuvent être de nature à remettre en cause le versement d'une pension de retraite.

Fort de ce jugement, la CGT s'emploiera avec détermination à faire cesser ce qui s'apparente à une véritable entreprise de harcèlement de centaines de retraités de bonne foi, conduisant parfois à des situations dramatiques, en les privant de toutes ressources dans un certain nombre de cas.

Montreuil, le 21 septembre 2011

## **CHRONIQUE DLAJ**

### **UN COMITÉ D'ENTREPRISE POUR LES SALARIÉS BUT AUVERGNE !**

A force de pugnacité, de patience et de combativité, les salariés des magasins BUT de la région Auvergne viennent de voir reconnaître l'existence d'une Unité Économique et Sociale (UES) sur tous les magasins BUT de la région AUVERGNE !

En effet, le Tribunal d'instance de Clermont-Ferrand a décidé que :

- le magasin de Brioude
- le magasin de Moulins
- le magasin de Le Puy
- le magasin de Montluçon
- les deux magasins de Clermont-Ferrand
- la société de gestion
- le service après vente

**... ne font qu'une seule et même entreprise.**

L'employeur pensait au contraire, qu'en saucissonnant chacun des magasins en structure juridiquement distinctes, il échappait à son obligation de mettre en place un comité d'entreprise. En outre, il n'avait pas l'obligation de reconnaître l'existence d'un délégué syndical et la possibilité pour ce dernier de négocier notamment sur les salaires.

Un petit rappel historique s'impose : en décembre 2009, les salariés de BUT AUBIERE imposaient par la lutte un 13<sup>ème</sup> mois et la mise en place d'une mutuelle. Fort de ce succès, et soupçonneux quant à l'autonomie de chaque magasin, ils portèrent comme revendication la reconnaissance conventionnelle d'une UES.

Face au refus de la direction, le tribunal d'instance de Clermont-Ferrand est saisi par le syndicat du commerce. Le 19 septembre 2011, il rend une décision favorable à notre organisation et retient la communauté d'intérêts tant économique que social des 6 magasins de la région auvergne, du service après-vente et de l'entreprise qui s'occupe de la comptabilité. Aujourd'hui, nos camarades travaillent à constituer la future liste CGT de leur prochain comité d'entreprise et un délégué syndical pour tous les magasins a été désigné.

Bon courage à eux pour la bataille qui s'annonce.

Dominique HOLLE

Tribunal d'instance de Clermont-Ferrand du 19 septembre 2010

**T2C : lutte contre une privatisation rampante :**

Voilà un sujet politique, de service public. Si les salariés de la T2C et leurs syndicats tentent de résister à une privatisation rampante, à une dégradation des conditions de travail et du service rendu, la Cgt tient à informer les usagers de la situation, du projet d'entrée de "RATP Développement" dans le capital de T2C...

Si cette société privée prétend être alimentée à 100% par de l'agent public, ne pas venir faire de l'argent... mais les inquiétudes demeurent du côté des salariés, dans une situation tendue aussi politiquement au sein de l'agglomération.

**D'autres propositions portées depuis des années par la Cgt doivent être entendues**, pour une organisation du transport urbain en régie (gestion par la collectivité territoriale) ou en Société Publique Locale, constituant un réseau commun partagé et supporté par l'agglomération et le département... Un sujet politique donc, qui compte, et qui porte sur un choix de société. Peut-être faudra-t-il peser ensemble pour imposer une évolution positive du dossier, et du transport public.

## **LES AGENTS TERRITORIAUX DE LA PETITE ENFANCE MOBILISÉS À CLERMONT-FD :**

**Mercredi 21 septembre**, suite au rassemblement de plus de 150 agents devant la mairie à 10h30 et au vu du nombre important de sites fermés, une délégation a été reçue par l'adjoint au personnel qui a proposé de réunir 5 groupes de travail **avant le 15 octobre**. Les agents n'ont donc pas reconduit la grève et pour l'heure, laissent la place au dialogue.

**Les "avancées" sont :**

- la vérification du blocage systématique de l'avancement des agents de la DVSPE (Direction de la vie scolaire et de la petite enfance) ;
- l'examen du saupoudrage des remplacements ;
- la précision que les heures supplémentaires seront prises en compte avec la précision que la municipalité n'a jamais été bloquée sur ce sujet ;
- les 5 groupes de travail proposés sont : 1 cycle de travail ,2 UPC satellites, 3 règlements intérieurs des ATSEM ,4 crèches, 5 nettoyages ;

**En l'absence de résultats les syndicats déposeraient un nouveau préavis de grève illimité pour la rentrée des vacances de toussaint soit le 3 novembre 2011.**

**La plate forme revendicative reste d'actualité**

### **PLATE FORME REVENDICATIVE des syndicats CGT, CFDT, FSU, FO, de la Ville de Clermont-Ferrand :**

*Les agents des crèches, haltes-garderies, UPC, Satellites, ATSEM, Cycles, Contractuels, Administratifs... exigent, dès maintenant, la prise en compte de leurs revendications déclinées dans la présente avec effet immédiat :*

- *La régulation des multi-cycles, multi-secteurs en affectant les agents sur des zones fixes, des missions ciblées et des horaires correspondant aux postes,*
- *Une reconnaissance des agents à travers leur avancement de carrière,*
- *L'arrêt du saupoudrage des remplacements,*
- *La rémunération ou la récupération des heures supplémentaires qui sont effectuées dans les services, satellites, maternelles, UPC, crèches.... et les autorisations de les effectuer,*
- *La mise en place d'un planning trimestriel des congés,*
- *Le respect du choix des agents à temps partiel avec la complémentarité du temps de travail à hauteur de 100 % (moyens constants).*

**Depuis de nombreux mois les salariés de Fralib (thés Lipton et Eléphant) sont en lutte, leur usine est menacée de délocalisation à l'étranger**, 180 salariés viennent de recevoir leur lettre de licenciement. Des propositions concrètes ont été élaborées par les salariés et la CGT à travers le Comité d'Entreprise, une solution alternative est possible pour le maintien de l'usine sur le site, qui sauverait ainsi les emplois, la direction reste sourde !

Les salariés du groupe organisent le 3 **octobre une grande manifestation à Gémenos près de Marseille.**

Afin de soutenir ceux-ci un déplacement en car est organisé au départ de Clermont-Ferrand.

Pour ceux qui souhaitent y participer contacter Jean-Luc Longeon --> [jean-luc.longeon@wanadoo.fr](mailto:jean-luc.longeon@wanadoo.fr)

## LE 11 OCTOBRE : LA CGT N'APPUIE PAS SUR LA TOUCHE « PAUSE » !

Les salariés ne sont pas condamnés à subir l'austérité et la régression sociale. Il nous reste trois semaines d'ici le 11 octobre pour rencontrer les syndiqués et les salariés et franchir une nouvelle étape pour réussir ce rendez-vous revendicatif déterminant.

Ensemble, il nous faut créer les conditions partout, dans les entreprises et les établissements, avec les syndiqués et les salariés, pour réussir cette journée d'action. Le monde du travail dans sa diversité, les privés d'emploi, les retraités, les jeunes ont besoin d'exprimer fortement leurs attentes sociales. Ils ont besoin de dire « Non à l'austérité » ; de dire « Oui à plus de justice sociale, pour une autre répartition des richesses ».

Où en sommes-nous ?

Tout confirme un engagement militant, une Cgt sur le pont. Notre stratégie syndicale est partagée : les militants sont nombreux à participer aux assemblées générales organisées dans les professions et dans les territoires. Pour amplifier le nombre de syndiqués engagés dans la bataille, il est toujours possible de se saisir de la NVO rentrée avec l'interview de Bernard THIBAUT. Aujourd'hui, il nous faut franchir une nouvelle étape. Il est indispensable d'aller à la rencontre des salariés sur tous les lieux de travail. C'est avec eux qu'il est nécessaire de débattre de l'unité syndicale, des contenus revendicatifs pour le 11 octobre à partir de leur situation de travail ainsi que des formes d'action susceptibles de peser sur les choix patronaux et gouvernementaux et d'assurer la participation la plus large des salariés aux manifestations organisées sur l'ensemble du territoire national.

La Cgt n'est pas seule à se mobiliser !

Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire en France, la Cgt n'est pas seule à faire du 11 octobre un grand rendez-vous revendicatif. Nous ne sommes pas les seuls à considérer que les salariés ne sont pas condamnés à subir l'austérité. Des associations, des mutuelles, les syndicats étudiants et lycéens, des organisations de jeunesse appellent à participer massivement à cette journée du 11 octobre.

Déjà, dans les professions et dans les territoires des appels unitaires existent : la fédération de l'équipement et de l'environnement ; les régions Ile-de-France et Nord Pas de Calais ; les départements de la Gironde, de l'Hérault, de la Moselle, des Pyrénées Orientales, du Rhône, de la Saône et Loire en Vendée et dans la Nièvre.

L'appel unitaire Cgt, CFDT, UNSA, FSU et Solidaires du 1er septembre est plus que jamais d'actualité C'est à l'appui de ce texte et des cahiers revendicatifs qu'il nous faut rencontrer nos homologues pour déterminer avec eux, avec les salariés, ce qu'il est possible de construire en terme de mobilisation et d'actions le 11 octobre prochain.

Chaque euro gagné par les salariés, chaque emploi gagné ou conservé, par les salariés sur chaque lieu de travail inversera la répartition des richesses créées et représentera des milliards d'euros au niveau national et européen et feront vivre concrètement les 10 exigences de la Cgt. Exigeons partout l'ouverture de négociations sur les salaires et la prime dividende, de la transformation des heures supplémentaires en emploi, la reconnaissance de la pénibilité, l'égalité professionnelle, etc....

Le 11 octobre doit permettre à toutes celles et tous ceux qui s'engagent dans cette démarche de le dire ensemble au patronat et au gouvernement. Dans toute l'Europe, les salariés, avec leurs syndicats disent : ça suffit ! En Italie, Espagne, Portugal, les salariés se sont mobilisés contre l'austérité que l'on veut nous imposer. Le 17 septembre en Pologne, ce sont 50 000 salariés représentant 18 pays européens qui ont manifesté pour une Europe plus forte faite de croissance durable et de cohésion sociale. En Angleterre, les syndicalistes consultent les salariés pour construire la mobilisation sur la réforme des retraites contre l'avis des partis politiques. C'est inédit ! Le 19 octobre, les syndicats en Grèce appellent les salariés du public et du privé à la grève générale. Les 20 et 21 septembre, en Espagne, les enseignants ont fait grève à 80 % contre les coupes budgétaires et ont manifesté massivement avec les parents d'élèves.

Le 11 octobre : « Nous voulons faire comprendre aux salariés que le seul risque que l'on prend en se mobilisant ensemble, c'est éventuellement d'être entendus ». L'actualité médiatique renvoie en permanence à d'éventuelles réponses sur les problèmes d'emploi, de salaires, de protection sociale et de service public au calendrier électoral des échéances présidentielles de 2012. Les salariés et retraités auront le temps, le moment venu, de comparer les programmes politiques avec leurs exigences sociales. Pour l'heure, c'est leur intervention immédiate et concrète, sur leurs lieux de travail et dans les manifestations car c'est aussi l'activité syndicale qui peut pousser les partis à se positionner par rapport aux aspirations et revendications qui s'expriment...

« Nous voulons faire comprendre aux salariés que le seul risque que l'on prend en se mobilisant ensemble, c'est éventuellement d'être entendus ». Il nous faut expliquer aux salariés, là où nous sommes présents, qu'il est déterminant d'être plus nombreux à s'organiser collectivement ; que personne ne peut s'estimer à l'abri, protégé, quels que soient son statut, l'entreprise ou le secteur dans lequel il travaille. La syndicalisation et le déploiement de la CGT comptent pour beaucoup dans la réussite du 11 octobre 2011.

**Pour la CGT, comme pour les salariés, c'est aujourd'hui que se font des choix, c'est aujourd'hui que les conditions de vie et de travail se dégradent ; c'est aujourd'hui que les mobilisations porteuses de revendications vont permettre de remettre en cause l'austérité. La crise c'est eux. La solution, c'est nous ! Gagnons la mobilisation des salariés sur tous les lieux de travail et dans les manifestations.**

Montreuil Le 22 septembre 2011,